

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

DECRET N° 71-78 / CP/SGG

du 30 Avril 1971

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un
Conseil Présidentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant
Charte du Conseil Présidentiel ;

VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant
formation du Gouvernement,

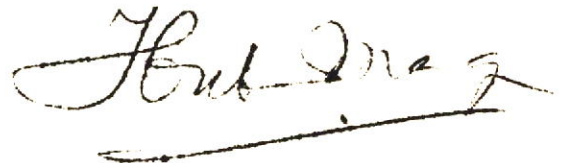
D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Du 21 au 24 avril 1971, Mr Karl AHOUANSON, Ministre
des Postes et Télécommunications, a assuré l'intérim du Ministre des
Travaux Publics, Mines et Transports, Mr Gabriel LOZES (régularisation)

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 30 Avril 1971

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Hubert MAGA

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6
Ministères 11 - HC 3 - SGG 4 - IAA 1
DCCT-DN-IGF-JORD-Gde Chanc. 5 - DEP 2
DGAJL-Dtion Stat. 4.